ACTION DE L'ACCS POUR LE CLOCHER DE NOTRE DAME DE HAUTE LUMIERE



- Janvier 2021: Le Conseil d'Administration l'ACCS, a décidé de faire établir une expertise de l'état du clocher qui permettrait de préconiser des solutions curatives.
- Mars 2021: Monsieur Bernard Perino, architecte associé du cabinet Louis et Perino à Chambéry, a été désigné pour réaliser cette expertise.

Quels sont les principes qui guident le Conseil dans le choix de la solution ?

- Choisir la solution la plus sûre et la plus pérenne.
- Conserver l'esthétique de l'élancement du clocher et de toute la symbolique qui s'y rattache.

La décision retenue fait l'objet d'une concertation avec la Commission d'art sacré du diocèse.

Le travail de M.Périno

- Début juillet 2021 : remise au Conseil d'Administration du rapport d'expertise, avec les solutions préconisées.
- Le 6 août 2021 le Conseil retient le principe d'une des solutions proposées par M. Perino.
- Automne 2021 janvier 2022 : échanges entre le Conseil et monsieur Périno sur la réalisation et le coût de la solution retenue.
- Février 2022 : le Conseil décidera du lancement de la réalisation de cette opération.

Information du public

- Les travaux devraient intervenir à partir de la fin du premier semestre 2022.
- Les membres du Conseil d'administration se tiennent, dès maintenant, à la disposition du public pour répondre à toutes questions sur ce sujet.
- Le Conseil informera le public au moyen de cette feuille d'information qui sera reprise sur le site Internet de la Chapelle. www.chapelle-lessaisies.fr